

DIPLÔME D'EXPERTISE COMPTABLE

Session de mai 2021

Épreuve n° 1 :

Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

Durée : 1 heure

Aucune documentation

Calculatrice non autorisée.

Le sujet se présente sous la forme d'une série de vingt questions indépendantes. Les questions doivent être traitées dans l'ordre. Les questions portant sur l'expertise comptable sont numérotées de 1 à 10 ; les questions portant sur le commissariat aux comptes sont numérotées de 11 à 20.

Pour l'ensemble des questions, les références des textes ainsi que le quantum des sanctions ne sont pas exigés des candidats.

Barème : 40 points pour l'ensemble des questions ; la note finale sur 20 est obtenue en divisant par deux le total des points.

Questions portant sur l'expertise comptable (20 points)

1. La norme anti-blanchiment (« NPLAB ») prévoit la classification des risques d'un cabinet d'expertise comptable selon au moins quatre critères. Quels sont-ils ? (2 points)
2. En application de la norme portant sur les attestations particulières, quels sont les deux niveaux d'assurance que peut émettre le professionnel lorsqu'il réalise une d'attestation particulière ? (1 point)
3. Vous envisagez de créer, dans les mois à venir, une société d'expertise comptable. Quelles sont les conditions à remplir en matière de détention de capital et de droits de vote ? (2 points)
4. Citez deux situations qui peuvent conduire à la mise en cause de la responsabilité pénale de l'expert-comptable en tant qu'auteur principal de l'infraction commise dans l'exercice de ses fonctions ? (2 points)
5. La loi pour la croissance et la transformation des entreprises du 22 mai 2019 (dite loi Pacte) a fait évoluer l'ordonnance de 1945 relative à l'exercice de la profession d'expert-comptable. Citez au moins deux des évolutions apportées. (2 points)
6. Indiquer quelle est la composition de la chambre régionale de discipline, instituée auprès de chaque Conseil régional de l'ordre des experts-comptables en dehors du commissaire du gouvernement représentant la tutelle ? (2 points)
7. Quels sont les trois textes mentionnés dans le schéma général du cadre de référence prévu par le référentiel normatif et qui sont applicables à l'ensemble des missions ? (3 points)
8. Quelles sont les missions légales que peut réaliser un expert-comptable ? Citez-en au moins trois. (2 points)
9. En qualité d'expert-comptable, puis-je réaliser pour un nouveau client un accompagnement dans la transition numérique de son entreprise, seule mission qu'il souhaite me confier ? Justifiez votre réponse. (1 point)
10. Selon la norme professionnelle régissant la mission de présentation, l'expert-comptable effectue des contrôles par épreuves sur la qualité des enregistrements comptables. En quoi consistent ces contrôles ? (3 points)

Questions portant sur le commissariat aux comptes (20 points)

11. Quels sont les membres d'une compagnie régionale des commissaires aux comptes qui sont électeurs pour l'élection du conseil régional et à quelle condition ? (2 points)
12. Le Conseil national des commissaires aux comptes est composé de soixante membres, désignés pour une durée de quatre ans, qui comprennent des commissaires aux comptes élus et d'autres membres. Qui sont ces autres membres ? (2 points)
13. Le commissaire aux comptes doit-il établir une lettre de mission pour une mission de certification des comptes ? Quelles sont les justifications données par la NEP 210 ? (2 points)
14. Lorsqu'une société de commissaires aux comptes est absorbée par une autre société de commissaires aux comptes, que deviennent les mandats de commissariat de l'absorbée ? (2 points)
15. Un réseau est un ensemble constitué de personnes physiques ou morales qui n'ont pas pour activité exclusive le contrôle légal des comptes et dont les membres ont un intérêt économique commun. Le code de commerce mentionne la liste des entités qui doivent être considérées comme des EIP (entités d'intérêt public). Indiquer quatre catégories d'entités considérées comme des EIP par le code de commerce. (2 points)
16. L'article 29 du code de déontologie indique : "*Préalablement à toute acceptation d'une mission de certification des comptes et au cours de son mandat, le commissaire aux comptes doit pouvoir justifier qu'il appartient ou non à un réseau national ou international, qui n'a pas pour activité exclusive le contrôle légal des comptes et dont les membres ont un intérêt économique commun et qu'il a procédé à l'analyse de la situation* ». Donner quatre indices d'appartenance à un tel réseau. (2 points)
17. L'article 12 du code de déontologie indique : "*La rémunération du commissaire aux comptes est en rapport avec l'importance des diligences à mettre en œuvre*" puis il donne quatre critères pour apprécier l'importance de ces diligences. Citer deux critères. (2 points)
18. Que doivent faire en premier lieu deux commissaires aux comptes qui, partageant une même mission de contrôle légal, ne parviennent pas à s'entendre sur leurs contributions respectives ? (2 points)
19. L'article 5-III du code de déontologie indique : lorsque le commissaire aux comptes se trouve exposé à des situations à risque, il "*prend immédiatement les mesures de sauvegarde appropriées en vue, soit d'en éliminer la cause, soit d'en réduire les effets*

à un niveau suffisamment faible pour que son indépendance ne risque pas d'être affectée et pour permettre l'acceptation ou la poursuite de la mission ou de la prestation en conformité avec les exigences légales, réglementaires et celles du présent code". Que doit faire le commissaire aux comptes qui est dans l'impossibilité de prendre de mesures de sauvegarde suffisantes ? (2 points)

- 20.** Depuis la loi Pacte du 22 mai 2019 il n'existe plus de liste de services interdits applicables au commissaire aux comptes qui exerce une mission de certification des comptes (3 ou 6 exercices) auprès d'une entité non-EIP. Néanmoins la loi Pacte a instauré, vis-à-vis du commissaire aux comptes d'une entité non-EIP, deux situations d'interdiction d'acceptation ou de poursuite de la mission. Quelles sont ces deux situations ? (2 points)
